

Le mercredi 25 juin 2014

CANADA

Province de Québec
Commission scolaire des
Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Assemblée ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais tenue le mercredi 25 juin 2014, à 19 h, au 331, rue du Couvent, à Maniwaki.

Sont présents à cette assemblée Mmes Guylaine Marcil, Annette Dumouchel, Marie-Anne Poulin, Janique Lachapelle, Diane Nault, Denise Miron Marion, Gaétane Mousseau et Chantal Tremblay et MM. Bernard Caron, Charles Langevin, Daniel Moreau, Éric Éthier, Jacques Masseau et Damien Lafrenière, tous commissaires et formant quorum, de même que M. Bruno Nicolas, commissaire représentant les parents (primaire) et Mme Chantal Lamarche, commissaire représentant les parents (secondaire)

Absence motivée : Mme Madeleine Aumond

Sont également présents à cette assemblée :

| | |
|----------------------|--|
| M. Harold Sylvain, | directeur général |
| M. Stéphane Rondeau, | directeur du Service des ressources éducatives, de la sanction et de l'organisation scolaire |
| M. Richard Leblanc, | directeur du Service des ressources humaines et secrétaire général |
| Mme Manon Riel, | directrice du Service des ressources financières et du transport scolaire |
| M. Charles Pétrin, | directeur du Service des ressources matérielles et technologiques |
| M. Charles Millar, | régisseur des services administratifs et des communications |

La présidente Mme Diane Nault ouvre l'assemblée et signale qu'il s'agit de la dernière rencontre de l'année scolaire.

A-1 RÉSOLUTION 2014-CC-098 **Ordre du jour**

IL EST PROPOSÉ par le commissaire M. Daniel Moreau que l'ordre du jour soit adopté.

A) ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Ouverture de la séance

- 1- Ordre du jour
- 2- a) Lecture et adoption du procès-verbal du CC-2014-05-21
- b) Suivis

Le mercredi 25 juin 2014

(RÉSOLUTION 2014-CC-098) suite

- 3- Parole au public
- 4- Correspondance
- 5- Rapport du comité d'experts
- 6- Participation au Tournoi de golf de la Chambre de commerce de Maniwaki et de la Vallée-de-la-Gatineau, 13 août 2014
- 7- Contribution 2014-2015 au Service régional de la formation professionnelle
- 8- Conseil d'administration du Guichet unique des transports adaptés et collectifs de la Vallée-de-la-Gatineau (GUTAC)
- 9- Tournoi de golf de la Sûreté du Québec et de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau, 9 juillet 2014
- 10- Gala Forces Avenir
- 11- Grand Défi Pierre Lavoie
 - a) Les coureurs du secondaire
 - b) *Aiguise ta matière grise et Lève-toi et bouge*
 - c) L'équipe cycliste 2014, le 1000 km
- 12- Rapport d'informations de la présidente
- 13- Rapport d'informations du directeur général
- 14- Dépôt des procès-verbaux :
 - a) Comité de parents, 29 avril 2014
 - b) Comité consultatif de gestion, 6 mai 2014
- 15- Bilan du comité environnemental
- 16- Pressions politiques pour les conditions d'exercice des élus scolaires

B) SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES, DE LA SANCTION ET DE L'ORGANISATION SCOLAIRE

- 1- RESSOURCES ÉDUCATIVES
 - a) Planification triennale du Comité des environnements favorables
 - b) Dépliant Comité EHDAA-parents
- 2- SANCTION DES ÉTUDES
 - a) Taux de réussite aux épreuves MELS
- 3- ORGANISATION SCOLAIRE
 - a) Maternelle 4 ans (temps plein en milieu défavorisé)

C) SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

- 1- RESSOURCES HUMAINES
 - a) Démissions
 - b) Demandes de congé à traitement différé 2014-2015
 - c) Liste des besoins en enseignement
- 2- SECRÉTARIAT GÉNÉRAL
 - a) Plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2014-2015, 2015-2016, 2016-2017
 - b) Actes d'établissement 2014-2015
 - c) Règlement relatif au jour, à l'heure et au lieu des séances ordinaires du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 25 juin 2014

(RÉSOLUTION 2014-CC-098) suite

D) SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES ET DU TRANSPORT SCOLAIRE

- 1- RESSOURCES FINANCIÈRES
 - a) Registre des chèques
 - b) Règles budgétaires 2014-2015
 - c) Résolution liste des commissaires vérificateurs pour 2014-2015
 - d) Résolution radiation des comptes de taxes avec soldes de 3,00 \$ et moins, 2013-2014
 - e) Résolution taux d'intérêt pour l'année 2014-2015
 - f) Résolution changements de signataires des effets bancaires de certains établissements
 - g) Tenue d'une séance extraordinaire du conseil des commissaires le 10 septembre 2014**
- 2- TRANSPORT SCOLAIRE
 - a) Procès-verbal – 16-12-2013
 - b) Procès-verbal – 31-03-2014

E) SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES ET TECHNOLOGIQUES

- 1- RESSOURCES MATÉRIELLES
 - a) Réaménagement des locaux au CFP de la Vallée de la Gatineau pour la formation Assistance à la personne à domicile (APAD)
 - b) Résultats dépistage du radon
 - c) Liste des projets Amélioration et transformation des bâtiments (AMT) 2014-2015
 - d) Liste des projets Maintien des bâtiments (MDB) 2014-2015
 - e) Assurance en responsabilité civile 2014-2015
 - f) Calendrier des rencontres du comité des ressources matérielles et technologiques
 - g) Travaux d'entretien ménager - écoles Poupore et St-Pierre 2014-2017
 - h) Travaux d'entretien ménager - Centre de formation en entreprise et récupération (CFER) 2014-2017
 - i) Responsable de l'observation des règles contractuelles (RORC)
 - j) Politique d'achat
- 2- RESSOURCES TECHNOLOGIQUES
 - a) Page Web de la commission scolaire

F) AUTRES

- 1- Questions des commissaires
- 2- Levée de l'assemblée

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-2 a) RÉSOLUTION 2014-CC-099

Dispense de lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée du conseil des commissaires du 21 mai 2014

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Chantal Tremblay que le secrétaire général soit dispensé de la lecture du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du mercredi 21 mai 2014 et que ledit procès-verbal soit adopté tel que rédigé, avec une modification (l'absence de la commissaire Mme Gaétane Mousseau était motivée).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le mercredi 25 juin 2014

A-2 b) Suivis

La présidente Mme Diane Nault fait des suivis au point suivant :

Page 277, point « A-5 » (DEP en armurerie) - Mme Nault et M. Sylvain ont tenu une conférence téléphonique avec la députée Stéphanie Vallée, pour la sensibiliser et l'informer sur le dossier. Des lettres ont aussi été envoyées aux chefs de partis. M. Sylvain ajoute que Mme Vallée leur a demandé de produire des modifications au projet, sans toutefois dénaturer la proposition, puis de proposer ces bonifications au ministre, en septembre prochain, lors d'une rencontre en face à face.

A-3 Parole au public

M. Guy Croteau, vice-président du syndicat des enseignants et enseignantes, explique que le président, M. Pierre Croteau, ne peut être présent.

A-4 a) Correspondance

Il n'y a pas de question sur la correspondance. La présidente Mme Diane Nault signale une erreur sur le nom de la destinataire de la pièce numéro 13.

A-5 Rapport du comité d'experts

La présidente Mme Diane Nault dépose et commente le rapport.

A-6 Participation au Tournoi de golf de la Chambre de commerce de Maniwaki et de la Vallée-de-la-Gatineau, 13 août 2014

La présidente Mme Diane Nault invite les personnes intéressées à donner leur nom.

A-7 RÉSOLUTION 2014-CC-100 Financement annuel du service régional de la formation professionnelle en Outaouais 2014-2015, par les quatre commissions scolaires francophones de l'Outaouais

CONSIDERANT les résolutions adoptées par les commissions scolaires francophones de la région 07 qui proposaient une nouvelle structure régionale en formation professionnelle (CSCV 96 2002-2003, CSD C082-0302, CSHBO 2003-CC-225 et CSPO CC-02-02-867) ;

CONSIDERANT l'adoption de la structure administrative au conseil d'administration du 27 mars 2006 ;

CONSIDERANT que les activités de valorisation et de promotion de la formation professionnelle menées conjointement avec Emploi-Québec et les partenaires de l'éducation ont un effet positif sur la perception qu'ont les parents, les enseignants, les professionnels et les élèves en regard de la formation professionnelle ;

CONSIDERANT la conception d'outils régionaux pour la promotion et la publicité ;

Le mercredi 25 juin 2014

(RÉSOLUTION 2014-CC-100) suite

CONSIDERANT les travaux en cours pour les demandes d'autorisation provisoires et permanentes ;

CONSIDERANT l'ajout de points de services par entente sur l'ensemble du territoire en lien avec les besoins de main-d'œuvre (adéquation formation-emploi) ;

CONSIDERANT les travaux régionaux de concertation visant à accroître le nombre de jeunes de moins de 20 ans dans les centres de formation professionnelle de l'Outaouais avec la formation générale des jeunes et des adultes ;

CONSIDERANT le soutien pédagogique régional offert aux centres de formation professionnelle ;

CONSIDERANT le développement du partenariat avec les milieux de l'éducation, les partenaires et les organismes du milieu ;

CONSIDERANT les travaux réalisés avec l'ensemble des partenaires dans le cadre du Plan d'aménagement de la formation professionnelle et technique ;

CONSIDERANT les ristournes obtenues durant l'année scolaire 2013-2014 ;

CONSIDERANT les compressions budgétaires de la future année scolaire ;

IL EST PROPOSE par le commissaire M. Bernard Caron que la répartition financière entre les commissions scolaires, pour l'année 2014-2015, soit la suivante :

29 % CSD
48 % CSPO
16 % CSCV
7 % CSHBO

Contribution des commissions scolaires :

| | 2012-2013 | 2013-2014 | 2014-2015 |
|-------|------------------|------------------|------------------|
| CSD | 164 244,50 \$ | 118 837 \$ | 118 837 \$ |
| CSPO | 164 244,50 \$ | 183 851 \$ | 183 851 \$ |
| CSCV | 93 854,00 \$ | 74 354 \$ | 74 354 \$ |
| CSHBO | 46 927,00 \$ | 43 558 \$ | 43 198 \$ |

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-8 RÉSOLUTION 2014-CC-101

Représentant de la CSHBO au conseil d'administration du GUTAC

CONSIDÉRANT la demande du conseil d'administration du Guichet unique pour le transport adapté et collectif dans la Vallée de la Gatineau (GUTAC);

Le mercredi 25 juin 2014

(RÉSOLUTION 2014-CC-101) suite

CONSIDÉRANT la nature des services offerts par le GUTAC;

CONSIDÉRANT l'implication des membres du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais (CSHBO);

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Chantal Tremblay de déléguer le commissaire M. Bernard Caron au conseil d'administration du Guichet unique pour le transport adapté et collectif dans la Vallée de la Gatineau.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-9 Tournoi de golf de la Sûreté du Québec et de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau, 9 juillet 2014

La présidente Mme Diane Nault, les commissaires MM. Bernard Caron et Damien Lafrenière et le directeur général, M. Sylvain, participeront à ce tournoi.

A-10 Gala Forces Avenir

La présidente Mme Diane Nault signale que deux des quatre lauréats régionaux provenaient de notre commission scolaire. Le commissaire Damien Lafrenière a bien apprécié la soirée et l'a trouvée très motivante.

A-11 Grand Défi Pierre Lavoie

a) Les coureurs du secondaire

M. Sylvain souligne que cette activité a eu beaucoup d'impact auprès des jeunes du secondaire. Les directions d'écoles secondaires de la commission scolaire ont apprécié la formule, ainsi que les résultats obtenus.

b) *Aiguise ta matière grise et Lève-toi et bouge*

L'école Pie-XII s'est hissée au tout premier rang provincial de ces concours. Une lettre de félicitations sera envoyée aux élèves.

c) L'équipe cycliste 2014, le 1000 km

M. Sylvain note que cette activité constitue un bel exemple de la mobilisation suscitée partout dans les commissions scolaires de l'Outaouais, par le Grand Défi Pierre Lavoie. Des lettres de félicitations seront envoyées à tous les membres de l'équipe des commissions scolaires outaouaises. La présidente Mme Diane Nault souligne les efforts accomplis par les membres de celle-ci malgré le mauvais temps qui caractérisait cette édition.

A-12 Rapport d'informations de la présidente

La présidente Mme Diane Nault présente son rapport.

Le mercredi 25 juin 2014

A-13 Rapport d'informations du directeur général

M. Sylvain présente des précisions relatives au processus des élections scolaires. Il dépose des informations sur le bureau du président d'élections, à l'école de Gracefield. Au sujet des démarches à suivre pour déposer une candidature, une vérification sera faite auprès du président d'élections et les informations obtenues seront envoyées aux commissaires par la poste et par courriel. Elles seront aussi affichées sur le site Internet et la page Facebook. Il faudra aussi éclaircir la possibilité, pour les gens du Pontiac, de déposer une candidature sans avoir à se déplacer à Gracefield.

A-14 Dépôts des procès-verbaux

- a) **Comité de parents, 29 avril 2014**
- b) **Comité consultatif de gestion, 6 mai 2014**

Les procès-verbaux sont déposés.

A-15 RÉSOLUTION 2014-CC-102 Bilan du comité environnemental

IL EST PROPOSÉ par le commissaire M. Éric Éthier d'adopter le bilan du comité environnemental pour l'année 2013-2014.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-16 Pressions politiques pour les conditions d'exercice des élus scolaires

Le projet de résolution est déposé.

RÉSOLUTION 2014-CC-103 Pressions politiques pour les conditions d'exercice des élus scolaires

CONSIDERANT l'étude réalisée par la Fédération des commissions scolaires du Québec quant à la rémunération des élus scolaires ;

CONSIDERANT la légitimité du travail des élus scolaires ;

CONSIDERANT les recommandations du comité d'experts sur le financement, l'administration et la gouvernance des commissions scolaires ;

CONSIDERANT les modifications qui seront apportées à la *Loi sur l'instruction publique* à compter de novembre 2014 ;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire M. Éric Éthier de produire des représentations auprès de nos députés, Mme Stéphanie Vallée (Gatineau) et M. André Fortin (Pontiac), du ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, M. Yves Bolduc, et du président du Conseil du Trésor, M. Martin Coiteux, afin que la rémunération des élus politiques soit majorée en fonction des responsabilités qu'ils assument.

REJETÉE À LA MAJORITÉ

Les commissaires Mme Chantal Tremblay et M. Damien Lafrenière demandent le vote. La majorité des commissaires votent contre le projet de résolution.

Le mercredi 25 juin 2014

B) SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES, DE LA SANCTION ET DE L'ORGANISATION SCOLAIRE

B-1 RESSOURCES ÉDUCATIVES

a) Planification triennale du Comité des environnements favorables

M. Rondeau présente le plan d'action triennal du comité (objectifs, moyens, responsables, etc.). Il répond aux questions de la commissaire Mme Chantal Lamarche.

b) Dépliant Comité EHDAA-parents

M. Rondeau présente un dépliant produit pour les parents d'élèves EHDAA, ainsi qu'un Guide de référence pour ces parents. Il répond aux questions de la commissaire Mme Chantal Tremblay.

B-2 SANCTION DES ÉTUDES

a) Taux de réussite aux épreuves MELS

M. Rondeau dépose le document et répond aux questions des commissaires Mme Annette Dumouchel et Janique Lachapelle et MM. Damien Lafrenière, Jacques Masseau et Éric Éthier. Il fera des vérifications sur certains points.

B-3 ORGANISATION SCOLAIRE

a) Maternelle 4 ans (temps plein en milieu défavorisé)

M. Rondeau souligne que la classe de maternelle 4 ans qui avait été obtenue par la commission scolaire, dans le Pontiac, sera maintenue l'an prochain. Certaines commissions scolaires ne s'étant pas prévalu de cette disposition, il est possible qu'une autre classe puisse être implantée à la CSHBO l'an prochain. Si c'est le cas, ce sera dans la Vallée de la Gatineau. Il devrait en savoir plus là-dessus d'ici la mi-juillet.

Pièces de correspondance déposées sur place

M. Rondeau profite de l'occasion pour donner des précisions sur des pièces de correspondance déposées sur place. La pièce A-4-16 concerne l'horaire des examens du ministère pour l'an prochain. La pièce A-4-17 porte sur le dossier des maternelles 4 ans.

(Pause, de 20 h 20 à 20 h 30)

C) SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

C-1 RESSOURCES HUMAINES

a) RÉSOLUTION 2014-CC-104 Démissions

CONSIDÉRANT le départ des personnes suivantes ;

Le mercredi 25 juin 2014

(RÉSOLUTION 2014-CC-104) suite

IL EST PROPOSE par la commissaire Mme Marie-Anne Poulin de prendre acte des démissions de ces personnes :

| Nom | Fonction |
|-----------------------|-------------------------------------|
| HÉBERT-GRENON, Audrey | Enseignante |
| LAVEAULT, Odette | Orthopédagogue |
| GRENIER, Diane | Conseillère en orientation |
| ÉTHIER, Denise | Secrétaire de centre |
| GAGNON, Gaétan | Technicien en éducation spécialisée |

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

b) Demandes de congé à traitement différé 2014-2015

M. Leblanc présente les demandes et signale deux erreurs sur le document.

c) Liste des besoins en enseignement

M. Leblanc présente le document et signale qu'il reste encore cinq postes à combler.

C-2 SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

a) RESOLUTION 2014-CC-105 Plan triennal de répartition et de destination des immeubles

CONSIDERANT la résolution 2014-CC-051, sur le projet de plan triennal de répartition et de destination des immeubles, adoptée par le conseil des commissaires le mercredi 30 avril 2014;

CONSIDERANT les consultations effectuées auprès du comité de parents, conformément à l'article 211 de la *Loi sur l'instruction publique*;

IL EST PROPOSE par la commissaire Mme Chantal Tremblay d'adopter le plan triennal de répartition et de destination des immeubles pour les années scolaires 2014-2015, 2015-2016 et 2017-2018, conformément à l'article 211 de la *Loi sur l'instruction publique*, tel que présenté ci-après.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

b) RESOLUTION 2014-CC-106 Adoption des actes d'établissement des écoles et des centres

CONSIDÉRANT la résolution 2014-CC-050, sur le projet d'actes d'établissement des écoles et des centres, adoptée le mercredi 30 avril 2014 ;

Le mercredi 25 juin 2014

(RÉSOLUTION 2014-CC-106) suite

CONSIDÉRANT le plan triennal de répartition et de destination des immeubles ;

CONSIDÉRANT les consultations effectuées auprès du comité de parents, conformément à l'article 193 de la *Loi sur l'instruction publique* ;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Janique Lachapelle que la commission scolaire émette les actes d'établissements suivants pour l'année scolaire 2014-2015 et les années suivantes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- c) RÉSOLUTION 2014-CC-107 **Règlement relatif au jour, à l'heure et au lieu des séances ordinaires du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

IL EST PROPOSE par le commissaire M. Jacques Masseau d'approuver le projet sur le règlement relatif au jour, à l'heure et au lieu des séances ordinaires du conseil des commissaires (projet de règlement qui fera l'objet de consultations et de publication d'avis public, ainsi qu'il est prescrit par la *Loi sur l'instruction publique*), aux fins d'application des dispositions des articles 392, 397 et 398 de la *Loi sur l'instruction publique*.

Les dates prévues des séances ordinaires sont les suivantes :

| Le jour : | Le lieu : |
|-------------------|------------------|
| 27 août 2014 | Maniwaki |
| 17 septembre 2014 | Mansfield |
| 12 novembre 2014 | Maniwaki |
| 17 décembre 2014 | Gracefield |
| 28 janvier 2015 | Gracefield |
| 25 février 2015 | Gracefield |
| 25 mars 2015 | Mansfield |
| 29 avril 2015 | Mansfield |
| 20 mai 2015 | Maniwaki |
| 29 juin 2015 | Maniwaki |

L'heure : les séances ordinaires du conseil des commissaires débutent à 19 h 00

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

D) SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES ET DU TRANSPORT SCOLAIRE

D-1 RESSOURCES FINANCIÈRES

- a) RESOLUTION 2014-CC-108 **Registre de chèques**

CONSIDÉRANT la vérification des registres de chèques qu'a effectué la commissaire Mme Chantal Tremblay;

Le mercredi 25 juin 2014

(RÉSOLUTION 2014-CC-108) suite

CONSIDÉRANT que les observations de la commissaire vérificatrice indiquent que toutes les transactions apparaissent conformes;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Chantal Tremblay que les registres de chèques de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais du 22 mai et du 5 juin 2014 soient adoptés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

b) Règles budgétaires 2014-2015

Mme Riel explique que des paramètres de consultation lui ont été communiqués le 13 juin et ont fait l'objet d'une conférence téléphonique le 20 juin. Les paramètres initiaux doivent être disponibles à la mi-juillet. Plusieurs points ont été éclaircis : le ministère n'accordera pas d'aide financière pour les élections scolaires, les crédits du MELs sont en hausse (entre autres grâce à l'indexation des salaires) et la part du ministère dans les programmes reste stable. Par contre, un train de compressions s'appliquera l'an prochain, représentant une somme de 688 090 \$ (incluant 150 000 \$ pour le coût des élections scolaires). Au niveau des taxes scolaires, la CSHBO n'a pas de coupures à assumer cette année.

M. Sylvain ajoute que le ministère prévoit une utilisation minimale du surplus cumulé, ce qui risque de rendre les choses plus compliquées. Il estime néanmoins qu'il sera possible de faire face aux compressions envisagées.

c) RÉSOLUTION 2014-CC-109 Liste des commissaires vérificateurs pour l'année 2014-2015

CONSIDÉRANT la nouvelle année financière;

CONSIDÉRANT que selon la procédure, les factures doivent être vérifiées par les commissaires;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Denise Miron Marion que la vérification des factures soit faite à tour de rôle par les commissaires suivants :

Le mercredi 25 juin 2014

(RÉSOLUTION 2014-CC-109) suite

| Date | Lieu | Nom du commissaire vérificateur |
|-------------------|-----------|---------------------------------|
| 27 août 2014 | Maniwaki | Guylaine Marcil, Denise Marion |
| 17 septembre 2014 | Mansfield | Madeleine Aumond |

Cette vérification se fera au bureau de la direction du service des ressources financières avant l'assemblée du conseil des commissaires. Les registres seront joints au dossier de l'assemblée pour examen.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- d) RÉSOLUTION 2014-CC-110 **Radiation des comptes de taxes avec des soldes de 3,00 \$ et moins**

CONSIDÉRANT la nécessité de simplifier la gestion des ressources financières ;

IL EST PROPOSÉ par la/le commissaire Mme Annette Dumouchel que les comptes de taxes avec des soldes de 3,00 \$ et moins, pour un montant total de ± 4 600,00 \$ soient radiés du rôle d'évaluation lors de l'opération de fin d'année financière 2013-2014 par le service de taxation.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- e) **Taux d'intérêt pour l'année scolaire 2014-2015**

Le projet de résolution est présenté.

- RÉSOLUTION 2014-CC-111 **Taux d'intérêt pour l'année scolaire 2014-2015**

CONSIDÉRANT que la commission scolaire doit fixer le taux d'intérêt sur les arrérages de taxes;

CONSIDÉRANT le tableau comparatif du taux d'intérêt chargé par d'autres commissions scolaires, ainsi que par la Ville de Maniwaki (voir tableau ci-dessous);

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Janique Lachapelle que le taux d'intérêt soit fixé à 13 % pour l'année 2014-2015.

Le mercredi 25 juin 2014

(RÉSOLUTION 2014-CC-111) suite

Comparatif

| ORGANISMES | TAUX % (en vigueur) |
|------------------------------------|----------------------------|
| C.S. des Draveurs | 16 % |
| C.S. au Cœur-des-Vallées | 16 % |
| C.S. Western Québec | 16 % |
| C.S. des Portages de l'Outaouais | 16 % |
| C.S. Pierre Neveu | 14 % |
| C.S. des Hauts-Bois-de-l'Outaouais | 13 % |
| Ville de Maniwaki | 15 % |

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

Le commissaire M. Bernard Caron fait une contre-proposition avec un taux de 14 % et demande le vote. La majorité des commissaires rejettent la contre-proposition et se prononcent pour un taux de 13 %.

f) RÉSOLUTION 2014-CC-112 **Changement des signataires des effets bancaires - établissements**

CONSIDÉRANT le changement de personnel;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Marie-Anne Poulin d'autoriser les changements des signataires des effets bancaires et que les personnes suivantes soient autorisées à signer les chèques et les effets bancaires pour leur établissement pour et au nom de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais.

Deux signatures sont obligatoires parmi les personnes autorisées.

Établissement***Signataires***

Haute-Gatineau

| | |
|---------------------|---|
| Rucher | Johanne Baker Nathalie Lacroix Annie Danis Mélanie Rivest – retirer |
| Cœur-de-la-Gatineau | Yves St-Jacques Nadine Carpentier Manon Joly Chantal Fortin Annick Lafontaine – ajouter Vicky Veilleux - retirer |

Le mercredi 25 juin 2014

(RÉSOLUTION 2014-CC-112) suite

| | |
|---------|---|
| Adultes | Réjean Potvin Christine Langevin Monique Thériault Sylvie Ethier – retirer |
|---------|---|

Pontiac

| | |
|------------------|---|
| Primaire Pontiac | Ginette Marion Stéphane Bouchard Denis Rossignol – ajouter Lise Fleury - ajouter Julie Martin – retirer |
|------------------|---|

| | |
|-------------------|--|
| Sieur-de-Coulonge | René Allard Debbie Miron-Romain Julie Martin – ajouter Denis Rossignol – retirer |
|-------------------|--|

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

- g) RÉSOLUTION 2014-CC-113 **Tenue d'une séance extraordinaire du conseil des commissaires le 10 septembre 2014**

CONSIDÉRANT l'article 312 de la *Loi sur l'instruction publique* qui mentionne que le taux de taxe soit être adopté en même temps que le budget;

CONSIDÉRANT les coûts reliés à l'envoi tardif des comptes de taxes scolaires;

CONSIDÉRANT les dates prévues pour les séances du conseil des commissaires des mois d'août et septembre 2014;

CONSIDÉRANT la date prévue pour la réception des règles budgétaires;

CONSIDÉRANT la période de fermeture de la commission scolaire;

CONSIDÉRANT les étapes à réaliser avant l'adoption du budget et du taux de taxe scolaire pour l'année scolaire 2014-2015;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Chantal Lamarche de tenir une séance extraordinaire le mercredi 10 septembre 2014, à 18 h, à Gracefield, afin d'adopter le budget et le taux de taxes pour la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le mercredi 25 juin 2014

D-2 TRANSPORT SCOLAIRE

a) Procès-verbal – 16-12-2013

Le procès-verbal est déposé.

b) Procès-verbal – 31-03-2014

Dépôt.

E) SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES ET TECHNOLOGIQUES

E-1 RESSOURCES MATÉRIELLES

a) RESOLUTION 2014-CC-114 Réaménagement des locaux du CFP de la Vallée-de-la-Gatineau pour la formation Assistance à la personne à domicile (APAD)

CONSIDÉRANT que la commission scolaire a procédé à un appel d'offres public et que l'ouverture des offres de service a eu lieu le 5 juin 2014;

CONSIDÉRANT qu'il n'y a eu qu'une seule soumission déposée et que celle-ci dépasse le budget alloué;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Chantal Tremblay de refuser la soumission des **Entreprises Ma-Mi inc.**, au montant de **180 160,00 \$** (taxes exclues) et de procéder à un nouvel appel d'offres à une date ultérieure.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

b) Résultats dépistage du radon

M. Pétrin présente les résultats du dépistage pour le centre St-Jean-Bosco, le collège Christ-Roi et le centre multiservice. Il explique que les traces de radon sont très faibles et demeurent sous les normes fédérales. Des analyses ont aussi été effectuées l'hiver dernier, au centre administratif, pour confirmer si les travaux de dépressurisation sous dalle effectués à l'été 2013 ont été concluants. M. Pétrin indique que tous les résultats sont excellents et que le radon n'est présent qu'en faible quantité, bien en dessous de la norme fédérale.

c) RÉSOLUTION 2014-CC-115 Approbation liste Amélioration et transformation des bâtiments (AMT) 2014-2015

CONSIDÉRANT les budgets alloués dans le cadre des mesures Amélioration et transformation des bâtiments (AMT) pour l'année 2014-2015;

CONSIDÉRANT l'approbation de cette liste par le comité des ressources matérielles et technologiques;

Le mercredi 25 juin 2014

(RÉSOLUTION 2014-CC-115) suite

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Chantal Lamarche d'approuver la liste de projets.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- d) RESOLUTION 2014-CC-116 **Approbation liste Maintien des bâtiments (MDB) 2014-2015**

CONSIDÉRANT les budgets alloués dans le cadre des mesures Maintien des bâtiments (MDB) pour l'année 2014-2015;

CONSIDÉRANT l'approbation de cette liste par le comité des ressources matérielles et technologiques;

CONSIDÉRANT l'obligation d'expédier une lettre officielle signée par le directeur général, M. Harold Sylvain;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire M. Damien Lafrenière d'approuver et de soumettre la liste en annexe de projets, ainsi que la lettre officielle, au ministère de l'Éducation, du Loisirs et du Sport (MELS).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- e) RESOLUTION 2014-CC-117 **Prolongation du contrat d'assurance en responsabilité civile avec BFL Canada**

CONSIDÉRANT la durée de trois ans du contrat d'assurance en responsabilité civile avec BFL Canada en 2011, se terminant le 30 juin 2014;

CONSIDÉRANT qu'en 2011, la commission scolaire a eu une baisse considérable de ses coûts d'assurance suite à l'appel d'offres public;

CONSIDÉRANT qu'il n'y a pas de hausse de coût de la prime annuelle;

CONSIDÉRANT les bons services reçus au cours des trois dernières années;

CONSIDÉRANT qu'il est possible, après avoir obtenu l'autorisation du conseil des commissaires, d'ajouter une quatrième année au contrat;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire M. Jacques Masseau d'autoriser la prolongation du contrat d'assurance en responsabilité civile à BFL Canada pour l'année 2014-2015.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le mercredi 25 juin 2014

f) Calendrier des rencontres du comité des ressources matérielles et technologiques

M. Pétrin dépose le calendrier 2014-2015.

g) RÉSOLUTION 2014-CC-118 Travaux d'entretien ménager 2014-2017 écoles Poupore et St-Pierre

CONSIDERANT que la commission scolaire a procédé à un appel d'offres public le 21 mai et que l'ouverture des soumissions a eu lieu le 20 juin 2014, à 14 h ;

CONSIDERANT la recommandation de M. Charles Pétrin, directeur du service des ressources matérielles et technologiques, d'accepter la plus basse soumission conforme :

CONSIDERANT que le contrat est octroyé pour une période d'un an, mais renouvelable pour 2 autres années (2015 à 2017) ;

IL EST PROPOSE par le commissaire M. Bernard Caron d'octroyer le contrat à **Entreprises Crêtes 2006** au montant de **77 500,00 \$** par année (taxes exclues), le tout conformément au cahier des charges, et d'autoriser la présidente, Mme Diane Nault, et le directeur général, M. Harold Sylvain, à signer le contrat pour et au nom de la commission scolaire.

Tableau comparatif

| NOM | MONTANT (TAXES EXCLUES) |
|-------------------------|-------------------------|
| Entreprises Crêtes 2006 | 77 500,00 \$ |
| Adèle Gatineau (2) | 117 793,00 \$ |

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

h) RÉSOLUTION 2014-CC-119 Travaux d'entretien ménager 2014-2017 - Centre de formation en entreprise et récupération (CFER)

CONSIDERANT que la commission scolaire a procédé à un appel d'offres public le 21 mai et que l'ouverture des soumissions a eu lieu le 17 juin 2014, à 14 h ;

CONSIDERANT la recommandation de M. Charles Pétrin, directeur du service des ressources matérielles et technologiques, d'accepter la plus basse soumission conforme :

CONSIDERANT que le contrat est octroyé pour une période d'un an, mais renouvelable pour 2 autres années (2015 à 2017) ;

Le mercredi 25 juin 2014

(RÉSOLUTION 2014-CC-119) suite

IL EST PROPOSE par la commissaire Mme Janique Lachapelle d'octroyer le contrat à **John Rodgers** au montant de **18 500,00 \$** par année (taxes exclues), le tout conformément au cahier des charges, et d'autoriser la présidente, Mme Diane Nault, et le directeur général, M. Harold Sylvain, à signer le contrat pour et au nom de la commission scolaire.

Tableau comparatif

| NOM | MONTANT (TAXES EXCLUES) |
|--------------------------------------|-------------------------|
| John Rodgers | 18 500,00 \$ |
| Emond Tondre le gazon (Ronald Émond) | 19 200,00 \$ |
| Entreprises Crêtes | 19 500,00 \$ |
| Robert Richard | 21 000,00 \$ |
| Vamaya | 31 500,00 \$ |

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- i) RÉSOLUTION 2014-CC-120 **Responsable de l'observation des règles contractuelles (RORC)**

CONSIDÉRANT l'adoption par l'Assemblée nationale du Québec de la *Loi sur les contrats des organismes publics* (LCOP) et de la *Loi sur l'intégrité en matière de gestion*;

CONSIDÉRANT que ces nouvelles législations obligent les organismes publics à nommer un responsable de l'observation des règles contractuelles (RORC);

CONSIDÉRANT que l'application de certaines dispositions de ces lois et des règlements afférents nécessitent des autorisations qui peuvent s'avérer incompatibles avec le calendrier régulier des rencontres du conseil des commissaires;

IL EST RÉSOLU par le commissaire M. Daniel Moreau :

- que les pouvoirs en vertu de la *Loi sur les contrats des organismes publics* soient délégués au directeur général, M. Harold Sylvain;
- que M. Éric Blanchette, régisseur au service des finances, soit nommé responsable de l'observation des règles contractuelles (RORC);
- et que la reddition de compte qui doit être effectuée annuellement par le dirigeant au Conseil du trésor soit déposée à la réunion du conseil des commissaires du mois de mars de chaque année.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le mercredi 25 juin 2014

i) Politique d'achat

M. Pétrin présente le document et précise que le nouveau conseil des commissaires, issu des élections de novembre 2014, aura le loisir de préparer une nouvelle politique si le besoin s'en fait sentir.

E-2 RESSOURCES TECHNOLOGIQUES

a) Page Web de la commission scolaire

M. Pétrin souligne qu'un appel d'offres sur invitation a eu lieu au sujet de la refonte du site Internet, mais qu'une seule soumission a été obtenue, si bien qu'il n'y a pas de comparatif possible. Un autre appel d'offres sur invitation sera donc fait, avec un plus grand nombre de firmes invitées. M. Pétrin espère être en mesure de donner des nouvelles sur ce processus lors de l'assemblée de septembre.

F- AUTRES

F-1 Questions des commissaires

La commissaire Mme Chantal Tremblay veut vérifier une information qu'elle a reçue. Est-il exact que le temps des enseignants en éducation physique était reconnu lors d'activités parascolaires mais que ce ne serait plus le cas présentement.

M. Sylvain répond que la convention collective des enseignants n'a pas été modifiée et que les dispositions relatives à ce sujet restent en place. La commissaire Mme Chantal Lamarche souligne l'importance de ne pas décourager les enseignants.

Le commissaire M. Bernard Caron rappelle qu'il y a quelques semaines, un tournoi de golf a eu lieu au profit de la musique à l'école de Gracefield. Les résultats obtenus n'ont pas été aussi importants que prévus mais des centaines de dollars ont tout de même été amassés pour l'acquisition d'instruments de musique. Il suggère d'envoyer une lettre de remerciements à l'organisateur, M. Robert Régimbald.

Le commissaire M. Charles Langevin demande où en est rendu le projet de salle régionale de spectacle. La présidente Mme Diane Nault répond qu'elle n'a pas plus d'informations là-dessus que lors de la dernière séance. Elle tente d'avoir une rencontre avec le chargé de projet pour la Maison de la culture de la Vallée de la Gatineau. Sitôt que cette rencontre aura lieu, elle sera en mesure de voir où en est le dossier.

La présidente Mme Diane Nault demande de faire un tour de table, afin de sonder les commissaires sur leurs intentions face aux élections scolaires de novembre prochain. Il appert que la plupart des commissaires souhaitent se représenter. La présidente Mme Diane Nault avait déjà fait connaître, elle aussi, lors d'une assemblée antérieure, son intention de se porter candidature au poste de présidente.

Le mercredi 25 juin 2014

F-2 **RÉSOLUTION 2014-CC-121** **Levée de l'assemblée**

IL EST PROPOSÉ par la présidente Mme Diane Nault que la présente session soit close.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Prochaine assemblée ordinaire : le mercredi 27 août 2014, à Maniwaki

Secrétaire général

Présidente